

GENDARME ADJOINT VOLONTAIRE AGENT DE POLICE JUDICIAIRE ADJOINT

LE CONTRAT

Contrat de Gendarme Adjoint Volontaire de 2 ans.
Formation en école de Gendarmerie de 13 semaines en internat.

Les avantages de l'emploi :

- Salaire de 1370€ net mensuel (primes alimentation et activité comprises).
- Hébergement gratuit charges comprises, sans taxe d'habitation.
- 45 jours de congés par an dès la 2^e année.
- Possibilité de passer le permis B.
- 75% de réduction sur le tarif SNCF toute l'année en France.
- Accès au concours interne de sous-officier après un an de service.

LES MISSIONS

- Assister les gendarmes sous-officiers et les seconder dans la plupart de leurs missions (prévention de la délinquance, enquêtes judiciaires, interventions sur des accidents, surveillance et intervention, assistance et secours, accueil de victimes, ...).

Affectation au sein des unités suivantes en fonction des postes disponibles et des résultats lors de la formation en école :

Gendarmerie départementale, maritime, de l'air, des transports aériens, de l'armement, la garde républicaine et la gendarmerie mobile.
(Affectations au niveau national)

LES COMPÉTENCES REQUISES

Les compétences techniques et particulières :

- Aucun diplôme exigé.

Les savoir-être demandés :

- Savoir faire preuve de réactivité et d'initiative.
- Être disponible.
- Savoir travailler en équipe.
- Avoir le sens des relations humaines.

LES CONDITIONS À REMPLIR

- Être de nationalité française et âgé de moins de 26 ans au jour du dépôt de dossier.
- Avoir sa carte nationale d'identité en cours de validité.
- Avoir effectué la journée d'appel à la défense (JDC).
- Être de bonne moralité.
- Être à jour du pass sanitaire complet COVID-19.

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation en format Word dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !